

ASSEMBLEE PLENIERE DU 4 NOVEMBRE 2008

**AVIS DES COMMISSIONS
SUR LE PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°2
DU CONSEIL REGIONAL POUR L'EXERCICE 2008**

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Les commissions prennent acte des ajustements opérés par le projet de décision modificative n° 2 pour l'exercice 2008.